

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OGBTP DU 23 JUIN 2016

---

## Administrateurs présents :

Amandine BADET – Yves GENTHON – Jean-Claude LACAN - Paul-François LUCIANI – Karine MILLET – Jean-François QUELDERIE – Daniel SEMELET – Yves TOULET

## Assistaient également :

Laure-Anne GEOFFROY (Office de la Marne) – Philippe JAMBRESIC (Office de la Loire) – Jean-Claude MICHEL (Office de Drôme-Ardèche) – Marie-Thérèse PITAVAL (Office de la Loire)

Sylvie PEIGNAUX, responsable administrative

## Administrateurs excusés :

Louis BESSARD – François CHEVALLEREAU - José GROLLEAU – Cédric LECOMTE - Martine LIEN-BOWANTZ – Cécile MAZAUD – Gilbert RAMUS - Bertrand SABLIER – Philippe SERVALLI – Yvon TIXIER  
et Jean-Pierre ANQUETIL – Frédéric DENISART - Alain MAUGARD – Jean-Claude SEGAUD

## **1. ACCUEIL PAR LE PRESIDENT**

Le président, Yves GENTHON, constatant le quorum permettant de délibérer valablement, ouvre le Conseil d'Administration.

Il remercie de leur présence les administrateurs présents et les représentants d'offices invités à y assister.

Ce CA prolonge la « Journée des Présidents » organisée concomitamment depuis quelques années. Cette année, une très intéressante visite d'une importante réhabilitation d'un immeuble d'habitation en site partiellement occupé était proposée. Elle a permis d'introduire et d'illustrer de façon concrète la réunion qui a suivi sur le thème : « *Le chantier : nouveaux outils, nouvelles pratiques* ».

Yves GENTHON renouvelle à cette occasion ses remerciements à l'entreprise SRC pour sa disponibilité et son très chaleureux accueil.

Le président présente ensuite l'ordre du jour et propose le procès-verbal du **Conseil d'Administration du 21 mai 2015** qui est **approuvé à l'unanimité**.

## **2. ADMINISTRATEURS**

Le président rappelle que le Conseil d'Administration, constitué de 20 membres, est divisé en deux collèges paritaires : un collège de 10 architectes et un collège de 10 entrepreneurs.

Il se félicite de la désignation récente par la FFB d'Amandine BADET au Conseil d'Administration de l'OGBTP et lui souhaite la bienvenue. **Il rappelle qu'il reste encore un poste à pouvoir au sein de ce collège entrepreneur.**

## **3. NOUVELLE PRESIDENCE**

Le président indique que son mandat de 3 ans, renouvelable une fois, vient à échéance ayant été désigné lors du Conseil d'Administration d'avril 2010 et ayant pris ses fonctions lors de l'Assemblée Générale d'Octobre 2010.

Aucun candidat ne s'étant déclaré, le président GENTHON indique que conformément à l'article 6 des statuts, il appartient donc au présent Conseil d'Administration de désigner un président par intérim et d'en délimiter éventuellement les pouvoirs.

Dans un esprit de continuité, Yves GENTHON propose au Conseil d'Administration de confier cette présidence par intérim au Vice-président, Paul-François LUCIANI.

Après délibération, la proposition suivant est mise aux voix :

*« Le CA confie la présidence par intérim à Paul-François LUCIANI pour une période d'un an »*

|            |                          |   |
|------------|--------------------------|---|
| Ont obtenu | Paul- François LUCIANI : | 9 |
|            | Yves GENTHON :           | 1 |
|            | Abstentions              | 1 |

Paul-François LUCIANI est donc désigné pour assurer cet intérim qui prendra effet à l'issue de l'Assemblée Générale d'octobre 2016. Dans l'esprit paritaire de l'OGBTP il propose de s'adjoindre Jean-François QUELDERIE comme vice-président par intérim.

A la demande d'Yves TOULET, également, ancien président, cette information sera diffusée, rapidement, à l'ensemble des offices en forme d'appel à candidatures.

Daniel SEMELET, ancien président et actuel membre du bureau, indique qu'ayant cessé son activité professionnelle, il considère ne plus avoir de légitimité à siéger au bureau de l'OGBTP et demande à être remplacé.

Jean-Claude LACAN souhaite, quant à lui, passer la main à un autre Trésorier.

## **4. LE RAPPORT D'ACTIVITE**

### **4.1 – Signatures de la Charte**

- Une seule signature est effective et remonte à juillet 2015 avec l'**office de l'Hérault**.
- Trois signatures sont prévues, dont les dates restent à arrêter avec les **offices du Rhône, de Meurthe-et –Moselle et de la Marne**.
- Signature également envisagée par l'office de **Drôme-Ardèche**.

## **4.2 – Les Offices Départementaux**

Le président rappelle le rôle de Karine MILLET, correspondante des offices départementaux au sein du bureau de l'OGBTP :

- Déplacements dans les offices.
- Développement de l'assise territoriale de l'OGBTP.
- Rapport au bureau des actions et travaux des offices départementaux suite à la restructuration du Comité Technique.

Karine MILLET indique les deux axes principaux de développement en cours :

- La Bretagne.
- Le département de la Vienne qui permettrait de compléter une représentation régionale déjà riche.

et présente une synthèse de l'activité des offices départementaux qui sera mise en ligne sur le site.

## **4.3 – Le Guide (architectes, entrepreneurs : mode d'emploi)**

Le partenariat initial <sup>(1)</sup> ayant permis la dématérialisation du Guide « Architecte - Entrepreneur : mode d'emploi » s'est élargi à un collègue « Qualité » avec QUALIBAT. Ce collègue est amené à s'ouvrir à d'autres partenaires.

Un comité de suivi assure le fonctionnement de ce partenariat.

La mise en ligne du « Guide », notamment sur les sites du CNOA et de la FFB constitue une augmentation d'audience effective. Mais ce partenariat qui engage également les partenaires sur le contenu du « Guide » n'a pas toujours donné lieu aux retours attendus.

*(1) la FFB, le CNOA, la SMABTP et la MAF.*

## **4.4 - Le site**

La remise en service du site après la cyberattaque dont il a fait l'objet courant 2015, s'avère lourde et donc longue.

Malgré les efforts des deux administrateurs du site que le président remercie, Cédric LECOMTE et Sylvie PEIGNAUX, le site reste convalescent et tous les documents n'ont toujours pas pu y être remis. Néanmoins, le président tient à rappeler que ce site est utilisable en l'état et qu'il est aussi, à disposition des offices départementaux, offrant, via un mot d'utilisateur et un mot de passe, un espace interdépartemental.

## **4.5 - Les Cahiers de l'OGBTP**

Le président Yves GENTHON se félicite de la publication du n° 6 des « Cahiers de l'OGBTP » distribués, comme chaque année, à l'occasion du Conseil d'Administration, à mi-exercice. Il rappelle l'intérêt de ce support de communication, interne et externe mis en forme sous la houlette de Sylvie PEIGNAUX et Daniel SEMELET qu'il remercie.

Daniel SEMELET présente cette nouvelle livraison comportant un petit coup de chapeau à Jean-Pierre ANQUETIL et un cahier spécial « délais » sous la forme de 9 fiches sur ce thème. Il tient, quant à lui, à exprimer toute sa gratitude à Sylvie PEIGNAUX pour son implication et remercie le service reprographie de la FFB qui prend en charge, chaque année, l'impression de ces Cahiers.

Le président indique que la diffusion de ce n°6 sera élargie aux écoles d'architecture.

## **4.6 - Le Comité Technique**

Le président rappelle la fonction et les missions du comité technique animé par Daniel SEMELET :

- Initier des thèmes de réflexions
- réunions à thèmes
- élaboration de fiches

Synthétiser les travaux des offices

- détecter les thèmes de réflexions similaires
- proposer des recommandations communes

Participer à l'élaboration de textes et règles régissant nos deux professions

Ainsi ont été élaborées les fiches « délais », proposées la réflexion sur l'impact des nouveaux outils dans la conduite du chantier et celles sur le contrôle technique qui fera l'objet de la table ronde de la prochaine Assemblée Générale d'octobre.

Ainsi l'OGBTP participe-t-il au groupe de travail en vue de la refonte de la norme NFP 03-001 – Marchés privés de travaux.

Ainsi l'OGBTP accompagne-t-il l'OCTIME (Observatoire Contre les Trafics Illicites de Matériaux et d'Équipements).

#### **4.7 - Les partenariats**

Le président fait un point sur les autres partenariats dans lequel l'OGBTP est impliqué :

- Le premier, institutionnel, avec **QUALIBAT** ou l'OGBTP est administrateur et siège à sa Commission Supérieure, instance d'appel et d'arbitrage.
- Deux collaborations se sont par ailleurs poursuivies :
  - o **Le Club de l'Amélioration de l'Habitat** : outil d'observation du marché de la réhabilitation divisé en 5 thèmes (groupes de travail) :
    - Efficacité énergétique et copropriétés ;
    - Rénovation des maisons individuelles ;
    - Maintien à domicile par une rénovation ou une adaptation préventive de l'habitat existant ;
    - Précarité énergétique ;
    - Sécurité Incendie.
  - o Le **Forum NanoResp** réflexion, initiée au sein de l'OGBTP dès 2010, sur la légitimité de la prescription et les précautions de mise en œuvre des matériaux nanostructurés de plus en plus présents. Préoccupations, un peu, en marge des missions de l'OGBTP, mais d'actualité avec les implications de plus en plus forte de l'AFNOR et de l'OPPBTP.
- Une passerelle non aboutie avec l'association **AMO** (Architectes et Maîtres d'Ouvrages).

#### **4.8 – Autres actions un peu en déshérence**

- La marque OBS de l'OGBTP (vêtements de sécurité). Activité nulle en 2015 comme le montre les comptes. Peut-être une opportunité de relance grâce à la modification des contraintes de certification.

### **5. LE POINT FINANCIER**

Cette présentation des comptes, en vue de la prochaine Assemblée Générale, ne fait pas l'objet de vote.

Jean-Claude LACAN, trésorier, présente le bilan :

- L'exercice 2015 est bénéficiaire en dégagant une marge de 5.931 € après impôts, en régression de 28% par rapport à l'exercice 2014. Les dépenses étant restées stables entre les deux exercices, seule une baisse de recettes de 2.103 € essentiellement liée à l'arrêt des royalties de la marque OBS est responsable de cette baisse de rentabilité (3.721 € en 2014).

- L'exercice 2016 est calculé à l'identique de 2015 en valorisant de 2.000 € l'accord de partenariat (de 24.000 € à 26.000 €) du Guide « Architecte, Entrepreneur : mode d'emploi ». Une actualisation du budget sera faite en septembre 2016.
- L'exercice 2017 est calculé à l'identique de l'exercice 2016.

Le Conseil d'Administration accepte de le présenter à la prochaine Assemblée Générale.

## **6. CONCLUSION DU PRESIDENT**

Assurant le dernier Conseil d'Administration de sa présidence, Yves GENTHON rappelle les missions de l'OGBTP auxquelles il espère, avec le concours du Bureau et l'action des offices départementaux avoir répondu pendant ces 6 années :

- **Inform**er et **sensibiliser** les partenaires à l'acte de bâtir, sur les formes nouvelles ou multiples d'intervention liées à l'évolution des techniques de construction et à la complexité croissante des règles de toutes natures.
- **faire des propositions et agir**, dans l'intérêt général, afin que soient facilitées les tâches incombant aux architectes, entrepreneurs et partenaires du bâtiment.
- **favoriser les liens** de communication entre ses membres et les autorités tant politiques qu'administratives chargées de mettre en place la réglementation ou d'en contrôler l'application.
- **étudier et diffuser** aux architectes et entrepreneurs, ainsi qu'autres intervenants **des documents tels que guides ou recommandations**.
- **arbitrer les différends** qui lui seraient soumis dans le cadre de l'activité du bâtiment.

Il remercie le Bureau qui l'a accompagné durant ces années sans oublier Sylvie PEIGNAUX qui en a permis la mise en œuvre.

## **7. LES QUESTIONS DIVERSES**

- Jean-François QUELDERIE, rappelle la mission qui lui a été confiée d'examiner la possibilité pour l'OGBTP de devenir un organisme formateur.
- Paul-François LUCIANI indique que le résultat positif des comptes 2015, après celui de 2014, va permettre de provisionner un budget conséquent pour préparer le centenaire de l'OGBTP en octobre 2018. A ce propos il propose que soient associés à cet événement les « couples » des présidents qui se sont succédés à la FFB et à l'UNSFA.
- Yves TOULET indique que l'office d'Indre-et-Loire se restructure par l'apport de sangs neufs et des différends apaisés au sein de la FFB.
- Jean-François QUELDERIE annonce un probable et prochain changement de présidence à l'office du Vaucluse assurant l'alternance entrepreneur-architecte au sein de cet office, également exemplaire, à ce titre.

✂

### **Prochaine Assemblée Générale**

- **Judi 27 octobre 2016 à la FFB – 6 /14 rue La Pérouse – Salle du Bureau**